



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN.E CONSULTANT.E INDIVIDUELLE POUR LA CONCEPTION/PRODUCTION D'UN GUIDE PRATIQUE DE CONDUITE DE MARAICHAGE/PÉPINIÈRES FORESTIÈRES ET FRUITIÈRES AINSI QUE DE LA FORMATION DES MEMBRES DE 17 GIE DE BOKÉ, GAOUAL ET TÉLIMILÉ.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des communautés impactées par l'exploitation des mines notamment par les opérations de la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG), le Centre d'Étude et de Coopération Internationale (CECI), la CBG et les 3 Conseils préfectoraux de développement (CPD) de Boké, Télimélé et Gaoual ont signé une convention de partenariat de 5 ans avec une phase pilote de 3 ans (2017-2021) pour la mise en œuvre du « Projet d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus » (PA-AGR) au profit des femmes et des jeunes.

Ce projet vise à améliorer durablement les conditions socio-économiques de groupements d'intérêt économique (GIE) constitués principalement de femmes et jeunes à travers le développement d'activités génératrices de revenus (AGR).

Ce projet exécuté en deux phases, couvre 10 Communes à savoir : la Commune Urbaine de Boké, les CR de Kamsar, Kolaboui, Tanènè, Sangarédi, Bintimodia (Préfecture de Boké), les CR de Daramagnaki, Missira (Préfecture de Télimélé) et CR de Wendou-M 'Borou, Koumbia (Préfecture de Gaoual).

Si la première phase du PA-AGR (phase pilote) visait le développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR) des communautés impactées par les activités minières, la seconde phase du PA-AGR (phase de consolidation) quant à elle, vise à consolider et à pérenniser les acquis de la première phase du projet à travers l'accompagnement de 23 GIE sélectionnés en plénière des délégués des GIE, élus, autorités et services techniques lors de l'atelier de lancement de la phase 2 tenue au village Communautaire de Boké en 2023.

C'est justement dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'accompagnement et de pérennisation des GIE encadrés que le CECI, est à la recherche d'un.e consultant.e spécialisé.e dans la conception/production d'un guide pratique de conduite de maraichage et de pépinières forestières et fruitières en faveur des GIE et d'en assurer la formation de 68 paysan.e.s relais et des technicien.e.s agricoles à l'utilisation du guide.

1. Objectif global

L'objectif global consiste à la conception/impression d'un guide technique et la formation des membres de 17 GIE (14 maraîchers et 3 pépiniéristes) sur les itinéraires techniques des principales spéculations pratiquées par les membres.

De façon spécifique, il s'agira de consolider les compétences et d'outiller les paysan.e.s relais sur:

- Itinéraires techniques (choix de semences/semis, fertilisation, entretien/protection, arrosage, récolte, transformation/stockage et commercialisation) des principales spéculations maraichères pratiquées dans la zone (aubergine, piment, oignon, gombo, tomate);
- Techniques de préparation et d'utilisation des biopesticides ;
- Techniques de préparation et d'utilisation du compost ;

- Techniques de d'élaboration de calendriers agricoles tenant compte des spéculations et spécificités de chaque zone.

2. Résultats attendus

À la fin de la formation, les capacités des paysans relais des 14 GIE maraîchers et 3 pépiniéristes sont renforcées, outillés et maîtrisent :

- Les itinéraires techniques des principales spéculations maraichères (aubergine, piment, oignon, gombo, tomates) et d'installation des pépinières ;
- Techniques d'élaboration de calendrier agricole pour chaque type de spéculation en fonction des zones de culture ;
- Techniques d'arrosage adaptées à chaque spéculation;
- Meilleures techniques d'utilisation des fertilisants organiques et minéraux ;
- Les techniques de fabrication de compost et de biopesticide de qualité

3. Livrables

Les livrables pour cette formation sont les suivantes :

- Deux (2) copies dures et une copie électronique des modules développés ;
- Une (01) copie dure et 01 copie électronique du rapport de formation assortie des fiches de pré-test et post test ainsi que des recommandations pertinentes au cas par cas ;
- Soixante-dix (70) livrets portant sur Itinéraires techniques (choix de semences/semis, fertilisation, entretien/protection, arrosage, récolte, transformation/stockage et commercialisation) des principales spéculations maraichères pratiquées dans la zone (aubergine, piment, oignon, gombo, tomate) dont 40 livrets en français-Pular et 10 livrets en français-soussou.
- Trente (30) livrets portant sur Itinéraires techniques de conduite de pépinière forestière et fruitière en tenant compte du milieu et du marché (choix de semences/semis, fertilisation, entretien/protection, arrosage, mise en marché)
- Un (01) calendrier agricole par zone écologique et par spéculation.

4. Public cible

Le public cible pour cette formation est constitué de 11 encadreurs et 68 membres de 17 GIE dont 50% sont de femmes soient:

- 56 membres issues de 14 GIE maraîchers :
 - Préfecture de Boké : UFAG maraîchère et Paberene Watcha de Bogonia de la CR de Kamsar, Saraba de sarabaya de la CR de Kolaboui, GMB, UDDASP/G, Labhal Cogon Lenguéwi et GMT de la CR de Sangrédi et Limaniya de Kakissade de la CR de Tanènè;
 - Préfecture de Gaoual : Allah Wally de Senta sanoumou et Djokèrè Endhan de Bhouilly centre de la CR de Koumbia, Nafaya de Doungourouna et Ballal Djama de Sinthiourou Toumbé de de la CR de Wendou Mbour ;
 - Préfecture de Télémelelé : Nafaya Bantararè et Alla Wally de Pora Lana de la CR de Missira.
- 12 membres issus de 3 GIE pépiniéristes :
 - Baigandé de Tougandé de la CR de Bintimodia;

- Nafaya de Bandodji de la CR de Sangrédi;
- Alhamdoulilahi de Diandian de la CR de Damagnaki.
- 3 Conseillers Techniques dans le domaine agricole ;
- 5 Agents de Développement Économique Local (ADEL) ;
- 3 spécialistes de PA-AGR2

5. Méthodologie

L'approche participative respectant les principes andragogiques sera privilégiée. La formation théorique sera couplée à des travaux pratiques dirigés en milieu réel pour faciliter l'apprentissage. Pour le déroulement de la formation, deux centres sont proposés :

- Centre de Sangarédi: ce centre regroupera, les participant.e.s des GIE de Sangarédi, Missira et Dara Magnaki
- Centre de Boké : ce centre accueillera les participant.e.s des GIE de la CU de Boké, Cr de Bintimodia, Kolaboui, Kamsar, Tanènè, Wendou M'Borou et Koumbia.

6. Tâches à exécuter par le consultant

Le / la consultant(e) est responsable de la conception et de l'impression des guides pratiques et des modules, à l'animation/évaluation de la session et la production de rapport détaillé de la formation.

7. Durée et calendrier de la consultation

La période envisagée pour la réalisation de la formation est prévue du 15 au 26 novembre 2024 répartie comme suit :

- Zone de Sangarédi : deux (2) jours de formation théorique et deux (2) jours de formation pratique pour les CR de Sangarédi de la préfecture de Boké, Daramagnaki et Missira de la préfecture de Téliélé.
- Zone de Boké : deux (02) jours de formation théorique et deux (2) jours de formation pratique pour la CU de Boké, les CR de Bintimodia, Kamsar, Kolaboui et Tanènè de la préfecture de Boké, Koumbia, Wendou M'Bour de la préfecture de Gaoual.

NB : Le consultant doit proposer un calendrier qui respecte la période retenue pour sa réalisation.

8. Suivi et évaluation

Du fait que les résultats souhaités doivent s'inscrire dans un processus dynamique, une évaluation post formation sera réalisée par l'équipe du projet PA-AGR2 pour constater les progrès et apporter des corrections et conseils quant à la mise en application des recommandations et des acquis.

Pendant la réalisation de la formation, l'équipe de PA-AGR2 procédera à un suivi pour faciliter et s'assurer du bon déroulement de ladite formation.

Une évaluation en profondeur du niveau des participant.e.s, du rapport détaillé fourni par le /la consultant(e) et des résultats permettra d'apprécier si les objectifs assignés ont été vraiment atteints, si

ces objectifs étaient opportuns et réalistes, enfin déterminer les effets induits par la formation en dehors des objectifs prévus.

9. Profil de consultant-e

Compétences professionnelles

- Diplôme supérieur en agronomie, agroéconomie et autres disciplines similaires ;
- Avoir une expérience avérée d'au moins 7 ans dans le domaine de la production maraîchère et forestière ;
- Compétence dans le développement de supports et guides techniques en maraichage
- Bonne connaissance des techniques cultures, de compostage, de fabrication et d'utilisation de biopesticides ;
- Avoir une expérience avérée dans l'approvisionnement et l'utilisation des intrants agricoles;
- Maîtriser les différentes méthodes participatives et d'outils d'animation communautaire.

D'autres compétences

- Être capable d'expliquer des contenus complexes de manière pratique et compréhensible ;
- Être capable d'écouter et d'accorder de l'importance à autrui ;
- Être capable de présenter de manière convaincante des idées innovantes ;
- Être sensible au genre et à l'égalité de droits entre les femmes et les hommes (EFH)

10. Soumission des offres

Les propositions techniques et financières assorties du CV de consultant-e doivent être envoyés à l'adresse suivante : HericoD@ceci.ca, fode.cisse@ceci.ca, au plus tard deux (2) semaines après la publication du présent appel d'offres.

NB: les frais de transport, hébergement et perd iem des bénéficiaires de la formation, sont entièrement pris en charge par le CECI.

Les offres seront adressées à l'attention de **Représentant-Pays CECI-Guinée** avec mention « **conception/production d'un guide pratique de conduite de maraichage et de pépinières forestières et fruitières et formation des acteurs/trices membres de 17 GIE de Boké, Gaoual et Télimilé** ».

Consultant ou Consultante pour la formation à l'intention des membres de 17 GIE sur les itinéraires techniques agricoles.

Pour toutes questions de précision, veuillez-vous adressez par courriel à fode.cisse@ceci.ca / 622 06 39 79.

Abdourahim Herico DIALLO
Représentant pays CECI-Guinée